

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 3599

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Marion

à l’amendement n° 1629 de M. Balanant

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.